



Du 18 au 19
mai 2013

WEEK-END
K'DO



Profitez de **100% de bonus**
sur **tous vos appels vers les mobiles**

Pour chaque appel, **2 minutes gratuites** après 2 minutes de communication

Offre réservée aux clients illico et fixe prépayé
Info : 112

RDV la semaine prochaine
pour d'autres surprises !

N°604

du 17
MAI
2013

Editorial

Par Koffi
SOUZA

NE PAS GASPILLER LE TOGO

Dans la communauté des Etats, il n'est pas facile de se faire une place au soleil. C'est pourquoi il faut saluer la brillante semaine diplomatique que le Togo vient de connaître. Le président Faure Gnassingbé, président en exercice de l'UEMOA, a tout d'abord présidé la réunion spéciale du Conseil de Sécurité consacrée à la lutte contre le terrorisme. Il a ensuite joué un rôle important dans le sommet de Bruxelles voué à l'aide à la reconstruction du Mali. Ces deux réunions ont donné l'occasion au chef de l'Etat de rencontrer les personnalités les plus importantes de la planète. Venant après sa participation au World Economic Forum d'Afrique du Sud, la part active qu'il a prise à New York et à Bruxelles illustre l'estime que lui portent les autres hauts responsables du monde.

Il n'est pas indifférent de constater que ce partage d'estime se produit à un moment où l'opposition extrémiste togolaise, en panne à l'intérieur du pays, cherche à trouver ses marques à l'extérieur.

Si chacun est vigilant sur les indispensables exigences démocratiques et de bonne gouvernance, la communauté internationale sait distinguer le bon grain de l'ivraie. Elle n'approuve pas les tentatives de déstabilisation du pays par l'injure, la diffamation ou la violence. Chacun sait que les évolutions sont plus profitables aux populations que les révolutions. L'Egypte ruinée par son printemps hivernal, la Libye dépeçée de l'intérieur par l'anarchie, la Tunisie rongée par l'extrémisme religieux, le Mali ravagé par les fondamentalistes, la Côte d'Ivoire qui se relève difficilement d'une guerre civile sont des contre exemples.

suite à la page 5



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Après le quitus de l'Agence de gestion de l'environnement

ECETI et FORATEL sélectionnées pour la construction de 15 mini châteaux d'eau à Lomé

** Le démarrage effectif des travaux à fin juin au plus tard.*

P.7 Télécommunications

Moov-Togo a présenté son bilan du 1^{er} semestre



Bissoune Nabagou, Ministre de l'Eau

P.7 16^e mission médicale de
Solidarité brûlés Nantes Lomé
Dr Dominique Hepner Laverge :
*«...pour la prise en charge
des brûlés, il fallait s'inscrire
dans la pérennité.»*

P.3 Entre le diktat des bailleurs, le choix des dirigeants
et la demande des populations

Le CADERDT lancé ce matin pour tenter de renverser les paradigmes du développement au Togo

P.3 Sur les 1578 Comités de listes et cartes couverts par
la Mission de Gorée Institute

Le matériel du recensement biométrique est complet dans 95,2% des centres visités

moovforfaits

no limit

Communiquez autrement avec
nos forfaits jour et weekend !

Forfait SMS:
50 SMS à 150 F valables chaque jour.
Pour activer, tapez *143*53*50#

Forfait JOUR:
10 min d'appel à 300 F valable de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*10#

Forfait WEEKEND:
30 min d'appel à 500 F valable le weekend.
Pour activer, tapez *143*53*30#

offre susceptible de modifications sans préavis.
Service client: 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

groupe
etisalat



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro ---Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28



**DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)**

**Acquisition des Matériels et Mobiliers pour le Personnel
Appel d'Offres National N°065/TGT/DG/DML/PRMP**

Date de lancement de l'Avis : **26 avril 2013**

TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des Matériels et Mobiliers pour le personnel.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjéou BANEZI, Personne Responsable des Marchés Publics à TOGO TELECOM,

Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO

Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 55, 22 34 13 69

Numéro de télécopie : +228. 22 21 03 73

Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de **07 h à 11h30 et de 15h à 17h00**.

4. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA:

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu ;
- Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois ;
- Attestation de domiciliation bancaire au Togo ;
- L'original de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation (pour les marchés antérieurs réalisés au Togo à compter de septembre 2011).

5. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte et du bilan certifié des trois (03) dernières années ;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la

moitié de son offre financière.

6. Le délai d'exécution du marché est de **Sept (07)** mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la Direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou l'acheter au même lieu, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM

Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté

BP : 333 Lomé – Togo

Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01

Télex : 5245 TG

Fax : (228) 22 21 03 73

E-mail : spdggt@togotelecom.tg

Site Web: www.togotelecom.tg

8. Le paiement du coût du dossier se fera par chèque ou en espèces.

9. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA délivrée par une banque de la place ou toute autre banque ayant une correspondance ou une représentation au Togo. La banque étrangère devra fournir la preuve de sa correspondance et l'engagement de la banque correspondante.

Les offres devront être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **28 mai 2013 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

10. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **28 mai 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez-de-chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

12. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

**Le Directeur Général,
Pétchétibadi BIKASSAM**

Sur les 1578 Comités de listes et cartes couverts par la Mission de Gorée Institute

Le matériel du recensement biométrique est complet dans 95,2% des centres visités

Late Pater

Du 15 mars au 30 avril 2013, soit la période couverte par le recensement biométrique des potentiels électeurs, la Mission d'Assistance Electorale de Gorée Institute auprès de la Société Civile Togolaise, ensemble avec la Synergie Citoyenne pour des Elections Démocratiques au Togo (SYCED Togo), appuyée par la Fondation Hanns Seidel et l'Union européenne, a pu déployer 25 observateurs du recensement biométrique sur l'ensemble du territoire togolais, visiter 1578 Comités de listes et de cartes. A en croire le rapport final de l'observation du recensement, présenté le 14 mai 2013, la Mission s'est appuyée sur la collecte de données sur la base de rapports transmis par mails, par appels téléphoniques et par courriers physiques, et sur la méthode statistique d'agrégation de données collectées par les observateurs sur



Les responsables de Gorée Institute et de la SYCED Togo lors de la publication du rapport

la base de formulaires d'observation renseignés.

Et les résultats signalent que la

plupart des Comités de listes et cartes (CLC) observés par les observateurs ont démarré à l'heure.

Globalement, les opérateurs ont pu faire le travail d'enrôlement sans trop de difficultés, hormis quelques

matériels qui faisaient défaut. Des dysfonctionnements d'ordre mineur ont été relevés : lenteur de PC, imprimantes en panne, déficit de cartes vierges, manque de carburant pour le générateur. En moyenne, les CLC observés comprenaient 4 membres, du fait de l'absence de certains partis politiques au niveau de la CENI, et par ricochet au niveau des CLC. « Toutefois, il faut relever le fait que, sur le terrain, certaines personnes se sont fait passer pour des représentants de partis tels que le CAR, la CDPA et l'ANC qui ne sont pas représentés au niveau de la CENI », indique le rapport. Selon les observateurs de la Mission, les partis politiques comme UNIR, UFC, PDR, ID, etc. ont envoyé leurs représentants au niveau des CLC visités. L'accès des Centres de recensement et de vote a été facile. La question genre a été relativement prise en compte, les observateurs ayant noté une présence féminine dans 60% des CLC parcourus. Le temps d'enrôlement d'un citoyen est correct (en moyenne 6 minutes). Les Centres de recensement visités ont été sécurisés à 83%. Le matériel du recensement biométrique est complet dans 95,2% des Centres visités. Certaines personnes n'ont pas pu se faire recenser pour les raisons suivantes : refus d'ôter le foulard islamique, personnes de nationalité nigérienne ou ghanéenne, absence de témoin, doute sur l'âge, non reconnu comme étant Togolais. Pour la plupart, les CELI visitées ont ramassé à la fermeture les deux CD

contenant la base de données des recensés. Enfin, dans la quasi-totalité des CLC visités, à la fermeture, la valise contenant le kit est rangée dans un endroit sécurisé.

D'où la formule finale « en dépit des dysfonctionnements relevés, la Mission d'Assistance électorale constate que le recensement biométrique s'est déroulé globalement de manière satisfaisante ». On n'a pas oublié de se féliciter des décisions prises par les autorités de proroger les opérations de recensement, aussi bien pour la 1^{ère} zone que pour la 2^{ème} zone, pour atténuer les dysfonctionnements. « Une forte affluence a été notée dans la 2^{ème} zone. Au fil des opérations, on a noté que les dysfonctionnements allaient décroissant », indique-t-on en outre.

Aussi, dans un souci de crédibilisation du processus électoral et de légitimité des futurs élus, la Mission a-t-elle recommandé : aux autorités, de ne ménager aucun effort pour que les partis politiques qui ont boycotté le processus électoral puissent le rejoindre ; aux partis politiques qui ont boycotté le processus électoral, de le rejoindre afin de se faire entendre ; et aux organisations de la société civile, d'entreprendre des actions de terrain pour une meilleure sensibilisation.

En rappel, avant de nettoyer le fichier provisoire, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) indique avoir recensé 3.099.770 électeurs, dont 1.607.733 hommes et 1.492.037 femmes.

Entre le diktat des bailleurs, le choix des dirigeants et la demande des populations

Le CADERDT lancé ce matin pour tenter de renverser les paradigmes du développement au Togo

Passé la belle époque de la toute présence de l'Etat dans les domaines vitaux, entre les années 70-80, et la douleur des programmes d'ajustement structurel où l'Etat a été poussé à sa propre privatisation, le Togo et ses amis des pays sous-développés sont aujourd'hui sous le feu des décisions des bailleurs de fonds. Lesquelles décisions, résumées sous le vocable d'aide publique au développement, suscitent toujours des interrogations quant à leur efficacité et leur réel impact sur les populations pauvres. Plus clair, beaucoup ont l'impression que le choix est mauvais, que les politiques publiques accentuent plus la pauvreté. Le débat est ouvert, avec le poids de la mondialisation ambiante qui écrase les faibles.

Il y a donc lieu d'analyser les enjeux de la crise actuelle et d'en tirer toutes ses implications sur les théories du développement. Au Togo, le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) existe. Dans l'ombre, il a posé quelques pas. Avant son lancement officiel ce 17 mai 2013 à Lomé. En prélude, un séminaire a regroupé en deux jours des universitaires, des chercheurs, des décideurs publics et privés, des organisations de la société civile, des représentants du secteur privé, de hauts cadres de l'Administration publique, des parlementaires et des partenaires au développement, autour du

thème le thème : «Renouvellement des Paradigmes du Développement». De quoi mettre en évidence des contours de l'inclusion économique et sociale pour une société africaine plus résiliente.

Le CADERDT se veut ainsi le filet de sauvetage, pour insuffler une nouvelle dynamique aux domaines prioritaires et renverser les paradigmes établis, afin de

nécessité pour le développement, une priorité nationale, un atout considérable pour notre pays. Il manquait au processus de développement au Togo », jubile-t-on déjà dans l'entourage du Directeur exécutif du CADERDT, Pr Kako Nubukpo.

Par une présomption de réussite, tout le pays va placer son espoir en le CADERDT. Et pour cause, l'actuelle période difficile du

debut. Encore qu'il faudra, au départ, véritablement changer d'époque en réduisant les délais, en allégeant les procédures, en hâtant les choix publics. Le Togo attend toujours le décollage de son développement.



Pr Kako Nubukpo, Directeur Exécutif du CADERDT

rendre possible le souhaitable développement. En d'autres termes, un centre qui contribue au renforcement de l'analyse et de la gestion des politiques économiques et des programmes de développement du Togo, une plateforme viable pour la recherche, la formation et le dialogue sur les politiques, dans le cadre de la valorisation du capital humain, et un espace pour l'innovation et le savoir. «Le CADERDT est donc une

Togo obligeant, il faut redresser les indicateurs économiques et sociaux pour le bien-être des populations. L'urgence est à une croissance économique inclusive et génératrice d'emplois, passant par des ressources humaines compétentes et qualifiées dans le secteur public, une société civile responsable et non corrompue et un secteur privé prospère qui tire la croissance. Visiblement, c'est ici qu'on jugera si le CADERDT n'est pas l'autre initiative à faire dormir

Pour le financement des actions des gouvernants en 2013

En 4 mois, près de 630 milliards Cfa de bons de trésor émis dans l'Union

* Le Trésor du Togo attend de nouveaux bons de 25 milliards en juillet.

Le 26 avril dernier, le Trésor public togolais n'en était qu'à sa seconde émission de bons, pour un total de 54,000 milliards de francs Cfa. Mais, pour l'ensemble de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), cela fait déjà un total de 629,641 milliards en quatre mois. La palme revient au trésor ivoirien avec trois émissions de bons et une opération d'obligations pour un montant total de 208,228 milliards de francs. Il est talonné par le trésor sénégalais pour un montant de 159,453 milliards de francs recueillis à travers quatre émissions de bons et deux obligations.

Le trésor béninois a eu recours à deux reprises au marché public pour un montant de 95,000 milliards, suivi, en termes de montant, de celui du Mali avec deux émissions de bons pour 62,250 milliards. En quatre mois, les trésors publics du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau et du Niger ne sont allés sur le marché qu'une fois, avec



Le bâtiment abritant le siège du Trésor du Togo

respectivement 25,000 milliards, 10,000 milliards et 25,710 milliards de francs, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les toutes prochaines émissions de bons sont prévues au 26 juillet 2013 pour le Trésor du Togo. Ils seront d'un montant de 25,000 milliards, à taux multiples pour une durée d'un an. Ils seront exactement les mêmes pour le Bénin le 23 mai prochain, mais deux fois pour le trésor de la Côte d'Ivoire, à taux

respectivement 25,000 milliards, 10,000 milliards et 25,710 milliards de francs, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

En tout, l'émission de bons et obligations doit renflouer les caisses des trésors des huit pays de l'Union à hauteur de 1 619,000 milliards de francs, d'après la programmation de la Banque centrale. Ils doivent être de 266,000 milliards en ce mois de mai. Entre autres ressources, les émissions de bons de trésor permettent aux Etats d'avoir recours au marché financier afin de financer des programmes de développement et certaines charges de l'Etat tels que les salaires.

Après le quitus de l'Agence de gestion de l'environnement ECETI et FORATEL sélectionnées pour la construction de 15 mini châteaux d'eau à Lomé

* Le démarrage effectif des travaux à fin juin au plus tard.

Jean Afolabi

On attendait, en début d'année, le quitus de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (Ange), un an après que la Banque mondiale ait approuvé le projet d'accès à l'eau potable dans les zones périurbaines de Lomé. Au motif d'apprécier l'impact que pourrait avoir la construction de quinze mini châteaux d'eau dans autant de quartiers de la périphérie. Eh bien, c'est fait ! L'Ange a donné le fameux certificat de conformité environnementale. Occasion pour deux entreprises sélectionnées, ECETI et FORATEL, d'entrer dans la phase d'approvisionnement aux fins d'entamer les travaux de forages.

D'après l'Agence d'exécution de travaux urbains (Agetur-Togo), les travaux sont prévus pour démarrer effectivement à fin juin. Au lieu de fin janvier attendu précédemment. Ils sont en trois lots, et se feront en deux phases : les quinze forages, et leur équipement ensuite. Pour les forages, ECETI a décroché le premier lot de quatre, dans le canton de Bè, à savoir Dabarakondji, Anfamé, Attiégué et Kitidjan pour un coût de 152 millions 561 mille 300 francs Cfa. FORATEL s'adjugent les deux lots restants. Le premier de six, à Alinka, Légbassito, Anokui, Anomé, Vakpossito et Logopé, tous dans le canton d'Agoényivé, pour un coût de 142 millions 71 mille 200 francs. Un second lot de cinq pour FORATEL se trouve à Apédokoé,

Yokoé, Lankouvi, Logoté et Ségbé, dans le secteur d'Adidogomé-Sangéra, pour le montant de 123 millions 57 mille 400 francs. Soit 417 millions 689 mille 900 francs au total.

Prévus au départ pour trois mois, les travaux de forage vont s'étendre sur quatre mois, et pourront atteindre des profondeurs de 250 à 300 mètres. Le temps de leur réalisation va permettre à l'autorité de «s'assurer des ressources en eau disponibles», et en qualité, indique-t-on à Agetur. Les forages devant servir à alimenter les mini châteaux d'eau, il sera alors procédé parallèlement au lancement de l'offre des équipements des points d'eau, notamment en pompes solaires, panneaux solaires..., tout l'ensemble qui devrait constituer le château d'eau. Des conduites de distribution devront acheminer l'eau vers une soixantaine de kiosques à eau, à raison de quatre par château d'eau, dans les quartiers identifiés.

Les forages, qui seront gérés par les communautés, représentent un enjeu essentiel pour garantir l'accès à une eau de qualité aux plus démunis, affirme la Banque mondiale qui évoque au minimum 55 000 personnes supplémentaires qui devraient avoir accès à une eau potable. La possibilité est laissée à la société Togolaise des Eaux (TdE) d'étendre le réseau de conduite vers des ménages. Bien entendu en le renforçant par d'autres forages, étant entendu que la société peine à alimenter la capitale.

La réalisation de mini systèmes autonomes d'alimentation en eau potable fait partie de sa sous-composante A3 du Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (PURISE) de la Banque mondiale. Le coût est estimé à 1,92 milliard de francs sur près de 20 milliards de francs que doit absorber le Purise. Le projet vise, entre autres, à accroître l'approvisionnement en eau potable des populations vivant en périphérie de la ville de Lomé, en améliorant ainsi la santé et l'hygiène des personnes concernées.

D'après les officiels, et malgré les efforts consentis, 61% de la population togolaise n'a pas encore accès à l'eau potable. 39% des populations vivant en zones urbaines ont accès à l'eau potable, alors que 70% des populations vivant en zones rurales en sont dépourvues. En matière d'assainissement, sur le plan national, 69% de la population n'a pas accès à des latrines contre 90% de personnes en milieu rural. Pour que l'OMD n°7 puisse être atteint au Togo en 2015 et pour satisfaire totalement les besoins en eau potable et en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, il faudrait encore réaliser 4826 points d'eau potable et 296 076 latrines en milieu rural. Fort de cette réalité, l'UNICEF accompagne le gouvernement togolais dans la mise en œuvre d'une politique sanitaire nationale en matière d'eau et d'assainissement.

Besoins de liquidités bancaires

La Bceao injecte 72 milliards Cfa dans les banques togolaises

Par voie d'adjudication, dans le cadre de ses opérations hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a injecté, valeur 14 mai 2013, des liquidités d'un montant de 72,100 milliards de francs Cfa dans le système bancaire togolais. C'était sur un total de 625,000 milliards pour l'ensemble des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). L'opération arrive à échéance le 20 mai 2013, a indiqué la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré ressortaient respectivement à 2,7605% et 2,8388%.

En tout trente-neuf établissements bancaires des huit places de l'Union ont participé à l'adjudication. Outre les établissements du Togo, ceux du Burkina Faso s'adjugent la plus grosse injection, à 144,770 milliards de francs. Ils sont suivis par ceux du Bénin et du Mali avec respectivement



139,910 milliards et 79,016 milliards. Viennent ensuite les établissements de la Côte d'Ivoire avec 79,016 milliards, du Sénégal avec 56,467 milliards et les établissements bissau-guinéens avec 12,537 milliards adjugés.

Au cours du mois de mars 2013, indique la Banque centrale, la moyenne des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est ressortie à 537,3

milliards, en baisse de 11,7 milliards, par rapport au mois de février 2013. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire a régressé de 13 points de base pour s'établir à 2,93%. Sur le guichet mensuel, le montant mis en adjudication a été maintenu stable à 450 milliards au cours du mois sous revue. Le taux moyen pondéré est ressorti à 3,10%, inchangé par rapport à la précédente adjudication.

Au Sénégal

La rémunération des hauts fonctionnaires plafonnée à 5 millions Cfa

Dans l'optique de rationaliser les coûts de fonctionnement des agences publiques et rompre avec les pratiques de clientélisme de la mandature d'Abdoulaye Wade, l'exécutif gouvernemental du Sénégal a décrété le plafonnement des rémunérations des directeurs généraux, des présidents de conseil d'administration et de surveillance à 5 millions FCFA par mois. «Il n'y a effectivement plus d'agences où le directeur gagne plus de 5 millions FCFA au regard de l'application du

décret pris par le chef de l'Etat dans ce sens», a indiqué Abdoul Aziz Tall, Délégué général à la réforme de l'Etat et à l'assistance technique (Dgreat).

Abdoul Aziz Tall justifie cette décision du chef de l'Etat Macky Sall : «Les revenus sont exorbitants, certains directeurs d'agence gagnent plus de 10 millions. Nous en avons parlé au président de la République qui a vu de la situation actuelle de nos finances et des problèmes auxquels la population fait face a jugé que c'est indécent

que des gens gagnent autant». L'Etat attend de cette mesure une économie annuelle de près de 500 millions FCFA. Le Dgreat qui est engagé en première ligne de la modernisation de l'Etat se fixe comme feuille de route de «réformer en profondeur l'organisation de l'administration publique, d'améliorer la qualité de la gestion publique en instaurant une culture de résultat et de qualité des services rendus aux usagers».



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et localités suivantes selon le programme ci-après:

Jeudi 16 mai 2013:

09h 00 à 13h 00 : Vogan Ville, Akoumapé, Hahotoé, Kpomé, Tokoin Tamé et ses environs, Siège du RPT, Télévision LCF, Rues Agou, Agnagna, Tambianan, M'Bome, Nassika, Zowla, Pydal, Ahultimé et Déliazère, Hédzranawoé, Eglise des Assemblée de Dieu et Protestante, Pharmacie Saint Pierre, Ecole Victor Hugo, Boulevard du Zio, Rues, 25, 138, 152, 180, 247, 257, à Hédzranawoé et leurs environs.

09h 00 à 15h 00 : Togo Telecom Hédzranawoé, Garde Présidentielle.

Vendredi 17 mai 2013 :

09h 00 à 13h 00 : Quartier Klikamé, Zones Bar Escale 3, FUCEC Togo, Eglise des Assemblées de Dieu, Rues des tecks, des Evala, NAPIEN, BADJENOPE, NANDJOBLE, DJAPOTADO et leurs environs.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE.

FOOTBALL/ TOGO

Levée des boucliers de la FTF contre la violence

Le Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football a vivement condamné, mardi, les incidents survenus à la fin du match AS Togo Port vs Sémassi disputé au stade municipal de Lomé le dimanche dernier.

Des supporters de Semassi qui estiment que l'arbitre Sewonou Kokou n'a pas respecté le décompte du temps additionnel tel que indiqué par son assistant, alors que leur équipe est menée 1-0, ont tenté de s'en prendre à l'arbitre Sewonou Kokou. Il a fallu l'intervention des Forces de l'ordre pour les empêcher de passer à l'acte.

Un comportement antisportif que le Bureau Exécutif condamne et rappelle "qu'aucune forme de violence ne sera tolérée sur nos stades au cours de ce championnat", dans un communiqué qui précise que la Commission de discipline sera saisie de ce cas.

Par ailleurs, le Bureau Exécutif a également déploré le comportement antisportif de l'Etoile Filante qui devrait accueillir son homologue Kotoko de Lavié, le 12 mai 2013 pour le compte de la 1ère journée au stade



Yvette Klussey, secrétaire générale de la FTF

Oscar Anthony. Non seulement le club du quartier commercial "ne s'est pas présenté sur les lieux, mais aussi

et surtout a pris soin de fermer les portes dudit stade, empêchant ainsi la tenue du match".

Le cas de l'Etoile Filante sera également soumis à la Commission de discipline.

Velud entre mauvais souvenir et brillant avenir

A 53 ans, Hubert Velud est en passe de remporter avec l'ES Sétif le titre de champion d'Algérie. Mais le souvenir de l'attentat dont avait été victime la sélection du Togo à Cabinda en janvier 2010 lors de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2010 en Angola ne s'éloigne jamais très longtemps de l'entraîneur français. Il l'a dit à fifa.com.

En janvier 2010, la sélection du Togo dont vous étiez le sélectionneur avait été victime d'un attentat terroriste dans l'enclave de Cabinda, juste avant la CAN 2010 en Angola. Pensez-vous souvent à ce drame, durant laquelle deux membres de la délégation sont morts et d'autres blessés, dont vous même?

Tous les jours. C'est impossible d'effacer cela de sa mémoire. J'ai vu des gens gravement blessés. Deux d'entre eux sont morts. Ce sont des images que je n'oublierai jamais.

Comment avez-vous réussi à gérer cette charge émotionnelle?

Déjà, après le drame, je suis resté au Togo pendant près de deux mois. Pour faire le deuil, pour assister aux obsèques de ceux qui avaient perdu la vie. Pour être avec leurs familles, pour parler. Je ne suis pas allé voir un psychologue. Cha-



cun gère cela à sa façon. Je serais revenu en France tout de suite après, je pense que cela aurait été beaucoup plus difficile à surmonter.

Auriez-vous pu rester sélectionneur du Togo ?

C'était difficile. Emmanuel Adebayor avait décidé de ne plus

jouer pour les Eperviers, d'autres joueurs, marqués par le drame, n'étaient plus vraiment dans le projet.

Voyez-vous la vie d'une autre façon depuis cet incident ?

On relativise plus facilement, on se prend moins la tête pour des petits

détails. Moi, je n'ai jamais pensé arrêter mon métier, ni ne jamais retravailler en Afrique. J'ai une relation très forte avec ce continent. Je sais maintenant que tout peut basculer très vite, que nous ne sommes pas grand-chose.

Ligue des champions : Chelsea remporte son deuxième trophée majeur en un an

Chelsea est décidément incroyable. En un an, les Blues viennent de remporter les deux trophées européens majeurs. Le tout sur un fond de valse des entraîneurs.

Chelsea a donc rejoint le Bayern Munich, l'Ajax Amsterdam et la Juventus dans le club très fermé des équipes ayant remporté toutes les compétitions européennes existantes (ou ayant existé comme la C2). Un bilan qui installe définitivement les Blues dans le gotha du football continental, même si certains diront toujours que la Ligue des Champions glanée l'an passé et l'Europa League arrachée hier au

Benfica n'ont pas vraiment récompensé le plus beau jeu pratiqué sur le Vieux continent.

Mais qu'importe. Pour la première fois de l'histoire, les Londoniens sont les seuls à être les tenants (en attendant le 25 mai) des deux coupes européennes les plus prestigieuses. Absent devant les caméras, le propriétaire de Chelsea, Roman Abramovich, peut donc savourer, lui qui ne cesse pourtant de consommer les coaches à un rythme effréné. Depuis son arrivée en 2003, le Russe a en effet nommé puis renvoyé pas moins de neuf

entraîneurs (Ranieri, Mourinho, Grant, Hiddink, Scolari, Ancelotti, Villas-Boas, Di Matteo, Benitez), dont les deux qui lui ont offert la LdC et l'Europa League. Un comble. Dix ans après son rachat de Chelsea, Abramovich en aura même un dixième (José Mourinho ?), puisqu'il ne conservera pas Rafa Benitez.

Un constat qui fait froid dans le dos chez les techniciens dont la "durée de vie" est aujourd'hui de deux à trois ans en moyenne sur un banc. Malgré tout, la vitrine des Blues ne cesse d'accumuler les tro-

phées. Ainsi, depuis le début de l'ère Abramovich, Chelsea a gagné pas moins de 13 coupes (1 LdC, 1 Europa League, 3 Premier League, 4 FA Cups, 2 coupes de la Ligue anglaise et 2 Charity Shields) en 10 ans. Un bilan comptable remarquable qui interpelle à l'heure où un club comme Manchester United a fait de la stabilité l'une des clés de la réussite dans le football mondial avec les 27 ans passés par Sir Alex Ferguson sur le banc d'Old Trafford. Le Chelsea d'Abramovich ne fait décidément rien comme personne.

FOOTBALL/

QPR : Loïc Rémy au coeur d'un scandale sexuel ?

Sale temps pour Loïc Rémy. Les médias anglais annoncent que le buteur français de QPR a été arrêté ce matin et serait soupçonné de viol. La saison 2012/2013 de Loïc Rémy va-t-elle tourner au cauchemar? Transféré l'hiver dernier à QPR, l'attaquant français a déjà dû composer avec la relégation du club londonien qui avait pourtant mis les moyens en termes de recrues. Mais depuis ce matin, l'ancien Marseillais doit composer avec un problème bien plus important. Et extrasportif.

Selon la chaîne anglaise ITV, Skysports et le Daily Mail, Rémy, son cousin ainsi qu'un ami à eux ont été arrêtés ce matin par la police et seraient soupçonnés de viol. Une accusation grave qui s'ajouterait aux récents scandales sexuels ayant touché les footballeurs français.

Afin de mieux comprendre les événements, les médias britanniques relatent qu'une femme avait rendez-vous avec Rémy à son domicile. Lorsque cette dernière est arrivée chez le joueur, elle pensait être seule avant de se rendre compte que le cousin de l'international tricolore ainsi qu'un ami étaient également présents. Ces derniers lui auraient alors offert un verre et la jeune femme aurait perdu conscience avant de se réveiller dénudée. Une version qu'il convient bien évidemment de prendre avec des pincettes puisque la police n'a toujours pas communiqué à ce sujet. Rémy et les deux autres personnes arrêtées ont été libérés sous caution.

FOOTBALL/

Carlo Ancelotti sort ses quatre vérités sur son avenir au PSG

Restera, restera pas? Interrogé par L'Équipe, Carlo Ancelotti s'est exprimé sur son futur. Un avenir qui se jouera demain lors de son rendez-vous avec Nasser Al-Khelaifi.

Passé tout près de la correctionnelle l'hiver dernier, Carlo Ancelotti est aujourd'hui en position de force au Paris Saint-Germain. Coach adoré par les supporters rouge-et-bleu, l'Italien sait que ses dirigeants prient de tout coeur pour qu'il ne cède pas aux sirènes du Real Madrid. Un vœu qui s'exaucera peut-être vendredi prochain à l'issue de l'entretien prévu entre Carletto et son président, Nasser Al-Khelaifi.

"Je n'ai pas encore parlé avec le club. Nous allons avoir un rendez-vous vendredi et après on verra", a déclaré Ancelotti à L'Équipe. S'il entretient encore le mystère, l'Italien a-t-il seulement envie de poursuivre l'aventure ou est-il dans le bluff? "Oui j'ai envie (de rester), mais s'il y a la possibilité de continuer. Je vois, ces derniers jours, que tout le monde veut que je reste." S'il se dit prêt à rempiler, le Transalpin ne cache plus cependant que le fameux épisode niçois (il avait reçu un ultimatum après la défaite face au Gym en décembre dernier) lui reste en travers de la gorge.

"Il s'est passé des choses au cours de la saison que je veux clarifier, des moments difficiles après la défaite contre Rennes, puis celle contre Nice... Après, je prendrai la décision." Entraîneur réputé, Ancelotti n'a visiblement pas apprécié d'avoir été remis en cause alors qu'il n'avait toujours pas soufflé sa bougie pour fêter son premier anniversaire sur le banc parisien. Paris va-t-il le payer ?

EDITORIAL

NE PAS GASPILLER LE TOGO

suite de la page 1

On serait tenté de penser que le rayonnement international du Togo importe peu aux populations qui souffrent. Ce serait une profonde erreur. Le miroir international reflète la confiance. Confiance des institutions internationales de financement et des bailleurs de fonds, confiance des

investisseurs privés nationaux et étrangers. Elle seule permet de construire un avenir meilleur.

Les succès à l'international ont de profondes retombées internes. C'est dire qu'il faut veiller à la sauvegarde de l'image du Togo.

Il ne faut pas gaspiller le Togo.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

16e mission médicale de Solidarité brûlés Nantes Lomé

Dr Dominique Hepner Laverge : «...pour la prise en charge des brûlés, il fallait s'inscrire dans la pérennité.»

Du 2 au 17 mai, l'association "Solidarité brûlés Nantes Lomé" a effectué sa 16e mission médicale avec l'aide de Rotary Club du Togo. C'est un partenariat pour une meilleure prise en charge des brûlés aigus et des séquelles de brûlures, la prévention et l'information sur la brûlure, la formation des équipes médicales locales et la réinsertion scolaire et sociale des patients soignés.

Dr Dominique Hepner Laverge, présidente de l'association "Solidarité brûlés Nantes Lomé" fait le point au micro du reporter de l'Union.

L'Union : Quel est le but de votre mission au Togo ?

Dr Dominique Hepner Laverge : La 16e mission de Solidarité brûlés Nantes Lomé a pour but de traiter les séquelles de brûlures. Pour cette mission, nous sommes installés au CHR Lomé-Commune.

Quels sont les critères qui vous ont amenés à porter votre choix sur le Togo ?

Notre 1ère mission s'est effectuée au Togo et compte tenu de l'accueil que nous avons eu, nous avons souhaité continuer. En d'autres termes, si on est resté au Togo, cela voudrait dire que les gens sont extrêmement accueillants et on a pu travailler dans de très bonnes conditions. A fortiori, nous savons que pour la prise en charge des brûlés, il fallait s'inscrire dans la pérennité.

Vous pensez revenir au Togo ? Est-ce à dire que les cas de brûlures ne sont pas épuisés ou bien de nouveaux patients se présentent au jour le jour ?



Des brûlés, il y en a partout. Beaucoup de cas continuent de se présenter. Il est important de traiter ces brûlés, notamment les brûlés aigus de façon à diminuer considérablement le nombre de patients.

Votre mission a un coût. Pouvez-vous nous l'évaluer et nous dire celui qui la finance ?

Effectivement, la mission a un coût parce qu'il y a 5 à 8 personnes qui se déplacent. Le coût est supporté par nos partenaires de Rotary Club du Togo qui assurent la

logistique, le déplacement, le logement et le repas. Après, nous assurons, à notre niveau, le transport du matériel.

Quelles seraient les difficultés rencontrées au cours de votre mission ?

Au départ, on avait des difficultés d'organisation pour pouvoir mettre en place les différents appareils, notre arsenal, le bloc. Il y a toujours une petite difficulté de mise en route, puis, progressivement, les choses s'organisent de façon correcte.

Télécommunications

Moov-Togo a présenté son bilan du 1^{er} semestre

Moov-Togo a présenté son bilan du premier trimestre 2013, ses actions en cours, sa vision pour les futurs mois et a procédé ce mercredi 15 mai à la remise des lots aux gagnants des jeux « Moovlove » et « Moov quiz ».

Depuis janvier Moov Togo n'a cessé de surprendre par ses offres (Moov cup, Moov love, Moov pack, Moov forfaits) qui permettent à ses abonnés de communiquer à un tarif réduit, d'envoyer des sms à moindre coût ou gratuitement, d'acquiescer un téléphone portable à 4500Fcf et de gagner divers lots.

Pour se rapprocher d'avantage des populations, Moov-Togo vient d'ouvrir une nouvelle agence à Nukafou et a établi un partenariat avec toutes les agences CIB sur toute l'étendue du territoire pour apporter ses services et son assistance à ses abonnés. «La vision de Moov est d'être plus proche des populations et de leur permettre quelques soient leur revenu de communiquer», a précisé Soumaïla Coulibaly, Directeur marketing et communication de Moov-Togo.

Entre 2010 et 2013, Moov a étendu son réseau à environ 177 nouvelles localités pour plus de 30 milliards Fcf d'investissements.

Les prix remportés sont essentiellement composés des bons d'achat d'une valeur de 100.000Fcf, un home cinéma, une tablette, un réfrigérateur, une moto ainsi que le super gros lot (un salon complet d'une valeur de



M. Coulibaly, DMC de Moov adressant ses félicitations au gagnant du Super gros lot

5.000.000Fcf) qui est revenu à M. Dogbé Kodjo.

Le «Jeu SMS CUP» est composé d'un «Quiz CUP» et d'un «Pronostic CUP» permettant aux clients de la société Moov-Togo qui y participent, de gagner des lots.

Le «Pronostic CUP» est la première composante du jeu qui donne la possibilité aux participants de pronostiquer sur les résultats des matchs avant le début du deuxième mi-temps, en envoyant le nom de l'équipe gagnante par SMS au 5151. Coût du SMS : 250 FCFA. L'abonné cumule des points et peut augmenter ses chances en pronostiquant plusieurs fois. Un tirage au sort sera effectué chaque fin de semaine pour dégager les gagnants.

Le «Quiz CUP», la deuxième

composante du jeu est interactif et concerne la culture générale des participants et leur permet de gagner des lots après le tirage au sort. Le client peut souscrire par SMS au 5050. Il s'agit d'envoyer «MOOV» au 5050. Coût : 150 FCFA. Un tirage au sort est effectué chaque semaine pour déterminer les gagnants.

Chaque jour, les participants gagnent 2 bons d'achat de 100.000F CFA et 20 lots Intermédiaires. Et, chaque semaine, 10 téléphones + Sim + crédit, 1 Moto, 1 TV + Abonnement canal de 3 mois, 1 réfrigérateur, 1 home cinéma et 1 tablette Huawei.

A la fin du jeu, Moov-Togo offre un Salon complet d'une valeur de 5.000.000FCFA.

Conduite automobile

Le téléphone au volant est dangereux

Etonam Sossou

Il n'est pas rare de voir certains chauffeurs composer un appel téléphonique ou recevoir un appel tout en conduisant leurs véhicules. Une situation qui peut s'avérer périlleuse.

Sauf si le véhicule est en arrêt ou en stationnement, le conducteur ne peut faire usage d'un téléphone portable en le tenant par la main.



Cette interdiction s'applique à l'usager même lorsqu'il est à l'arrêt dans une file de voitures ou à un feu rouge. Ainsi, composer un numéro ou répondre à un appel tout en conduisant est dangereux et source d'accidents de circulation, selon les spécialistes de la prévention routière. D'après eux, le danger se situe au niveau de la concentration

du chauffeur au moment ou tout en conduisant, il répond au téléphone. Selon les informations concoctées sur le Net, l'usage du téléphone au volant est une grande source de distraction. Les spécialistes affirment que dans tous les cas, une conversation téléphonique déconcentre en effet le chauffeur. La double action appel/conduite rétrécit le temps de réaction du conducteur et la réduction de la distance d'arrêt

en cas d'événements imprévus, augmente de 30 à 70%, selon les circonstances. En menant de façon simultanée deux actions, (parler au téléphone et conduire), le conducteur sent une surcharge mentale à laquelle il réagit en réduisant instinctivement sa vitesse de 12% en moyenne, ce qui peut être dangereux dans un trafic dense.

Et selon les mêmes spécialistes, le comportement du conducteur devient hésitant et inadéquat et sa stratégie visuelle est modifiée, avec fixation du regard sur un champ antérieur étroit, au détriment de la vision latérale et l'usage des rétroviseurs latéraux et intérieurs. Et pour finir, ils démontrent que 10% des chauffeurs réduisent leur vitesse de 10km/h lorsqu'ils reçoivent un appel en conduisant. Et le risque d'être confronté à une situation dangereuse augmente lorsque l'automobiliste compose un numéro de téléphone. En clair, la combinaison rouler et téléphoner distrait le conducteur et est sujet de graves dangers aussi bien pour lui que des autres usagers de la route (automobilistes, piétons etc.) Précautions.

Dans les cas de force majeure, ou l'automobiliste est obligé d'utiliser le téléphone tout en conduisant, les experts du code routier donnent les précautions suivantes: «soyez brefs et rappelez à votre interlocuteur que vous êtes au volant, évitez d'avoir des conversations émotionnelles ou compliquées capables de créer des émotions fortes comme la colère, l'angoisse ou la peur.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1164
DE LOTO BENZ DU 08 MAI 2013

Bienvenue à toutes et à tous à ce tirage de Loto BENZ qui porte ce mercredi 15 Mai le N°1165.

C'est à KARA, BADOU et LOME que des gagnants de gros lots ont été répertoriés lors du dernier tirage de Loto BENZ.

Ainsi, l'opérateur 1004 basé KARA a recensé un gagnant d'un gros lot de 1.250.000 F CFA.

A BADOU ce sont deux lots de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs ayant tenté leur chance sur les points de vente 2104, 2130 et 2126.

LOME n'est pas en reste avec un lot de 500.000F CFA, deux lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA, deux gros lots de 1.250.000F CFA, un super gros lot de 3.750.000F CFA et un maxi gros lot de 6.500.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 3071, 7048, 8127, 7003, 6140, 3767, 8500 et 3703.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1165 de LOTO BENZ du mercredi 15 MAI 2013

Numéro de base

11

19

82

35

68